

## Ce qu'il faut éviter :

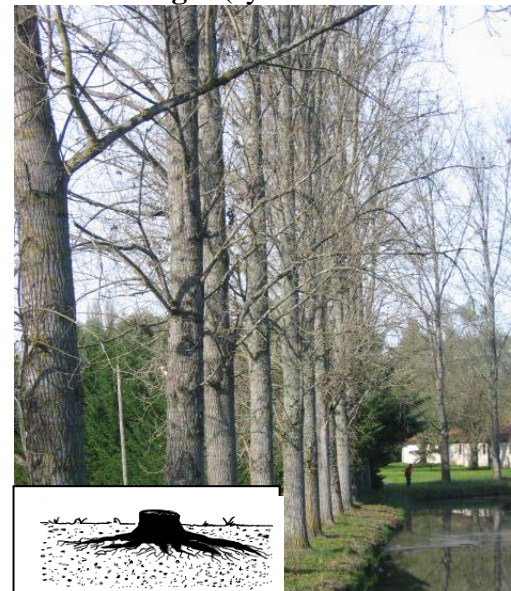
**Broyer la végétation des berges  
et/ou la désherber chimiquement**



**Faire une coupe « à blanc »** en ne laissant plus aucun arbre.  
Sans végétation, la berge n'étant plus protégée, l'érosion est favorisée.



**Planter des peupliers en alignement  
en bordure des berges** (système racinaire non adaptée)



**Remblayer les encoches d'érosion avec des déchets inertes** (gravats, poteaux, traverse de chemins de fer traitée à la créosote...)



Les crues risquent d'entraîner ces éléments dans le cours d'eau



## Ce qu'il faut faire :

Planter des essences locales adaptées :  
Aulnes, saules, frênes...) et/ou laisser la végétation se  
développer spontanément sur le haut de berge



Dégager le cours d'eau en coupant les arbres trop penchés,  
certaines branches basses, certains arbres morts



## Gérer la végétation des cours d'eau :

### Pourquoi maintenir la végétation ?

La végétation appelée ripisylve assure le maintien de la berge, lutte contre l'érosion des sols, améliore la qualité de l'eau, régule les eaux et la température de l'eau... Sa préservation et sa gestion sont primordiales...

Grâce à leur système racinaire, certains arbres (**aulnes, saules, frênes, érables champêtres...**) **maintiennent la berge** et **limitent ainsi l'érosion** de celle-ci et le **colmatage des habitats aquatiques**.



**La végétation de berge et la bande enherbée limitent les pollutions diffuses** en piégeant une partie du ruissellement avant le cours d'eau (enjeu : **qualité de l'eau** notamment pour l'**eau potable**)  
L'Europe a fixé l'objectif de **Bon Etat Ecologique des cours d'eau en 2015**.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter  
Alexandre Bousquet : [riv.dropt@orange.fr](mailto:riv.dropt@orange.fr) Tél. : 0670327119